

FORMULAIRE D'ÉVALUATION

Titre du poste : Consultant (e) nationale pour l'évaluation finale du projet « Renforcer les capacités nationales pour le contrôle des armes et des munitions »

Les propositions technique et financière des candidat (es) seront évalué(es) selon la matrice ci-après :

ETAPE	PROPOSITION TECHNIQUE	POINT MAXIMAL	%
1. EXAMEN PRELIMINAIRE	<p><u>Vérification des documents requis :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> a) Proposition financière, b) Lettre de confirmation d'intérêt et de disponibilité signée, c) CV à jour et/ ou Notice Personnelle d) Proposition technique : description sommaire des raisons pour lesquelles le(la) candidat(e) estime qu'il/qu'elle est le/la mieux qualifié(e) à fournir la consultation, la méthodologie qui sera utilisée, la description des outils et le calendrier des activités, incluant résultats respectifs attendus et les livrables. e) Proposition financière : description des besoins et des dépenses prévisionnelles pour les déplacements, les honoraires journaliers, les frais de déplacement, le matériels et outils, la réalisation des enquêtes, ateliers, etc. 	N/A	70%
2. EVALUATION TECHNIQUE	A. EDUCATION	15 points	
	<p>Diplôme de Maîtrise en économie, gestion de projet, développement, statistiques, ou tout autre domaine pertinent pour réaliser l'étude :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Maîtrise dans une des disciplines mentionnées et au moins 2 ans d'expérience en rapport avec la gestion, le suivi et évaluation de projet : 15 points ➤ Licence de 1er cycle (Bac+4 ou Bac+5) dans l'une des disciplines ci-dessus et plus de 4 ans d'expérience dans la gestion, le suivi et évaluation de projet : 12 points ➤ Diplôme de Licence (Bac+4 ou Bac+5) et deux à 4 ans d'expérience : 7 points 		
	B. EXPERIENCE GENERALE	10 points	
	<p>Au moins 3 ans d'expérience dans la gestion de projet et des responsabilités de suivi et évaluation avec la réalisation d'au moins de 2 études d'évaluation comme acquis. Les études d'évaluation peuvent être des études de référence ou de ligne de base, des évaluations à mi-parcours, des évaluations finales, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Au moins 3 ans d'expérience et réalisation d'au moins de deux travaux d'évaluation de projet : 5 points ✓ De 3 à 5 ans d'expérience et la conduite d'au moins de deux évaluations : 7 points ✓ Plus de 5 ans d'expérience et la conduite d'au moins de deux évaluations : 10 points 		
	C. EXPERIENCE SPECIFIQUE	10 points	

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Participation dans la gestion, le suivi et l'évaluation d'au moins d'un projet portant sur le renforcement des capacités des institutions étatiques (4pts) ✓ Expérience confirmée dans la gestion et/ou le suivi et l'évaluation des projets portant sur les thématiques de désarmement, démobilisation et réintégration DDR et Réduction de Violences Communautaires (CVR) (3 pts) ✓ Expérience de conduite d'étude au sein du système des Nations Unies (1pt) ✓ Expérience avérée dans des projets portant sur la thématique de consolidation de la paix et familiarité avec les cadres analytiques des projets PBF (2pts) 		
	D. COMPETENCE LINGUISTIQUE	5 points	
	<p>Excellente maîtrise du Français et du créole (oral et écrit), notions de base en anglais un atout</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Excellent ... 5 points ✓ Assez bien ... 2 points 		
	E. COMPREHENSION DE LA MISSION & COMPETENCE	30	
	<ul style="list-style-type: none"> a. Bonne compréhension du mandat, des aspects de l'évaluation, et des parties prenantes à prendre en compte dans le processus de l'évaluation 5 points b. Excellente compréhension de la tâche en proposant une méthodologie appropriée pour l'accomplir et un chronogramme d'activités cohérent par rapport aux tâches définies dans les TDRs ... 15 points c. Les aspects importants de la tâche sont abordés avec beaucoup de clarté incluant suffisamment de détails : 7 points d. La prise en compte des thématiques spécifiques (telles que l'aspect genre et le lien entre les interventions du projet et la consolidation de la paix) est bien abordée : 3 points 		
3. EVALUATION FINANCIERE	POINT MAXIMAL DE L'EVALUATION TECHNIQUE (100*70%)	70	30%
	PROPOSITION FINANCIERE	30	
	CRITERE D'EVALUATION DE LA PROPOSITION FINANCIERE		
	<ul style="list-style-type: none"> a. La proposition financière la plus basse recevra le nombre de points maximal b. Toutes les autres propositions recevront des points proportionnels calculés selon la formule suivante : $N=V(Z/Y)$ <p>Dans laquelle :</p> <p>N= Notation de la proposition financière évaluée V= nombre maximal de points attribué à l'offre financière Z= montant de la proposition la plus basse Y= montant de la proposition évaluée</p>		